

CONSEIL MUNICIPAL
2 FEVRIER 2026
PROCES-VERBAL

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le 2 février à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué le 27 janvier, s'est tenu, dans la salle du conseil de la mairie de Mareuil sur Aÿ, commune déléguée d'Aÿ-Champagne, sous la présidence de M. le Maire, Dominique Collard.

Monsieur Dominique Collard déclare la séance ouverte.

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 nomme à l'unanimité, Pierre Cazé, en qualité de secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel. Le nombre de membres composant le Conseil est de 33 dont 33 en exercice et 24 présents à l'ouverture de cette séance.

ETAIENT PRESENTS : Dominique Collard, maire ; Thierry Bouyé, Maire-délégué de la Commune de Bisseuil; Michelle Bénard-Louis ; Brigitte Philippe, Jean-François Rondelli, Pierre Cazé ; Nathalie Charbaut, Sandrine Dailly ; Arnaud Jacquart ; Romain Lefèvre ; Madeleine Bierel, Pol Roger, Régis Fliniaux, Daniel Lehmann ; Jean-Claude Raffy, Catherine Dumont ; Magali Dansin, Betty Van Sante, Maryline Kerner; Gaëlle Stock, Baptiste Parant ; Sébastien Dervin ; Vincent Droin ; Olivier Vaudran .

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES : Raphaele le Menn représentée par D. Lehmann, Nicolas Bonenfant représenté par T. Bouyé

EXCUSES NON REPRESENTES : Dominique Lévêque, Patricia Mehenni, Corinne Mongeard

ABSENTS NON EXCUSES : Frédérique Bianchini, Maye Baudette, Éric Poulet, Arnaud Reybois

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil approuve le procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2025.

ORDRE DU JOUR

DU 2 FEVRIER 2026

- 1. ADMINISTRATION : approbation du PV du conseil municipal du 15 décembre 2025**
- 2. FINANCES : Débat d'Orientation Budgétaire**
- 3. FINANCES : renouvellement de la convention avec l'A.I.M.A.A**
- 4. PERSONNEL : modification du tableau des effectifs**
- 5. QUESTIONS DIVERSES**

Début de séance : 18h30

1. ADMINISTRATION : approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Le procès-verbal est en pièce annexe du procès-verbal.

PV ADOPTE

2. FINANCES : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

En amont du Budget Primitif qui sera soumis au vote lors de la séance du 2 mars prochain, il convient de prendre connaissance des orientations budgétaires pour l'exercice 2026 de notre collectivité.

Il est proposé d'acter la tenue du débat des orientations budgétaires pour l'exercice 2026.

Le débat d'orientation budgétaire est présenté par M. Soubieux, Directeur Général des Services.

Pas de question.

M. le maire indique que cette présentation indique la bonne santé de la ville en soulignant la baisse de la dette, les recettes conséquentes et que « tout cela reflète la prudence de mon prédécesseur ».

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. FINANCES : renouvellement de la convention avec l'A.I.M.A.A

L'Association Indépendante Marnaise d'Assistance aux Animaux (A.I.M.A.A) assure pour les communes un service pour les animaux errants. Le conseil municipal autorise depuis plusieurs années le recours à ces services.

Il est proposé de renouveler la convention, pour l'année 2026, prévoyant une participation de 0.80 € par habitant, ce qui correspond à une participation financière de 4153€, population totale pour les 3 communes déléguées.

Pas de question

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. FINANCES : modification du tableau des effectifs : avancement de grade et nomination

Afin de pouvoir procéder aux éventuels avancements de grade et nominations qui peuvent intervenir au cours du premier trimestre 2026, il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel.

Il est proposé d'approuver le nouveau tableau des effectifs du personnel qui s'établit comme suit :

	Tableau actuel	Proposition	Nouveau Tableau
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	+3	4
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (TNC 28h)	0	+1	1
ATSEM ppal 2 ^{ème} classe	2	+1	3
Rédacteur Territorial	1	+1	2

Pas de question

J-B.Soubieux : « On fait évoluer le tableau des effectifs, cela permet aux agents de passer à un grade supérieur. L'idée est de valoriser les agents en place pour une évolution de carrière ; certains ont passé des concours ou examens professionnels ; ce n'est pas uniquement à l'ancienneté ».

M. Collard précise que 2 assistantes ont réussi leur concours de rédacteur cette année.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Lecture est faite des décisions prises sur délégations

5. QUESTIONS DIVERSES

V. Droin évoque les travaux dans le centre-ville d'Aÿ. « Peut-il y avoir un ajustement au niveau des places de stationnement car des places sont neutralisées mais pas forcément à bon escient ; et au niveau du feu rouge, place de la Libération, ne peut-il être éteint la nuit car il ne sert à rien ? »

T. Bouyé : on a quand même un peu de circulation le week-end. Les places de stationnement, on a aujourd'hui les entreprises qui interviennent et la journée, ils viennent avec leurs équipements.

V. Droin demande si un ajustement peut être fait.

T. Bouyé : il y a peut-être 2 ou 3 places qui pourraient être optimisées. Après pour le feu, ce n'est pas facile de le reprogrammer régulièrement. Il est peut-être un peu long, il faut qu'on regarde. A la manœuvre, il faut laisser le temps au camion de manœuvrer.

J-B.Soubieux : on a calculé au plus juste avec les services. C'est vrai que cela fait long quand on est en voiture. Mais, c'est pour éviter que 2 camions se croisent.

S. Dailly : on peut éventuellement passer ailleurs en voiture. »

N Charbaut poursuit en indiquant que s'il faut changer le feu, il faut aussi changer la signalétique de l'autre côté.

J-B.Soubieux confirme en indiquant qu'il faut remettre effectivement la coordination.

M. le Maire lève la séance.

Fin de séance : 19h05

Maire

Dominique COLLARD



Secrétaire de séance

Pierre CAZE

